

PRÉSENTS POUR LE FUTUR

Dialogue
sur l'avenir
des déchets
radioactifs.

RÉSUMÉ DES SEPT CHANTIERS À DÉMARRER DÈS À PRÉSENT

3 chantiers sous la forme de conditions préalables

- | | | |
|--|--|---|
| ① Agir en s'inspirant d'un cadre éthique | ② Créer les conditions d'une participation large et permanente | ③ Élaborer une structure de gouvernance avec une séparation claire et transparente des rôles et des responsabilités |
|--|--|---|

+ 1 chantier soulignant l'importance d'agir

- ④ Ne pas laisser le processus décisionnel au point mort

+ 3 chantiers indiquant des actions concrètes

- | | | |
|---|---|---|
| ⑤ Miser sur plusieurs scénarios et les évaluer périodiquement | ⑥ Amorcer le processus de sélection du site | ⑦ Sécuriser le financement pour les générations futures |
|---|---|---|

Conditions préalables

Trois chantiers constituent des prérequis indispensables au processus décisionnel :

- **Établir un cadre éthique assorti de valeurs et de principes clairs** qui guideront la gestion future des déchets de haute radioactivité et de longue durée de vie. Ces principes (ex. : fondements scientifiques, solidarité, harmonisation internationale, faisabilité (financière), continuité de la politique d'une génération à l'autre) devraient faire l'objet d'un consensus politique et être inscrits dans une loi ou un arrêté royal. Tous les acteurs impliqués dans la gestion future des déchets radioactifs devraient opérer dans le respect de ce cadre éthique.
- **Impliquer activement les citoyens, les parties prenantes et la société civile**, afin de garantir un soutien démocratique solide. Les citoyens estiment que la gestion à long terme des déchets radioactifs n'est pas qu'une question techno-scientifique ; il s'agit d'un enjeu de société qui concerne chacun d'entre nous. Cela nécessite de créer un **climat de confiance**, qui encourage tous les acteurs – en ce compris les voix les plus critiques – à participer. Et cela passe aussi par le **partage équitable des connaissances** sur le sujet et l'accès à des informations indépendantes, abordables et transparentes.
- **Élaborer une structure de gouvernance équilibrée et transparente, avec une séparation claire des rôles et des responsabilités** en matière de gestion des déchets, recherche et développement d'options de gestion, sélection du site de stockage, construction et exploitation de l'installation de stockage, gestion financière, organisation de la participation, contrôle de la sécurité.... Ces rôles, ainsi que les procédures de concertation et de décision devraient être définis par la loi. Il serait nécessaire de désigner une entité chargée d'encadrer et de façonner le processus décisionnel de manière cohérente, en adéquation avec tous les niveaux de pouvoir (européen, fédéral, régional et local).

PRÉSENTS POUR LE FUTUR

Dialogue sur l'avenir des déchets radioactifs.

Agir dès maintenant

Constat unanime parmi les participants au débat sociétal : **reporter la décision n'est pas une option**. Tous s'accordent à dire que le processus décisionnel doit se poursuivre afin d'éviter de léguer aux générations futures le fardeau de ces déchets. Pour autant, il ne faut pas céder à la précipitation en prenant des décisions hâtives, rigides et irrévocables. Il est par ailleurs essentiel de **garantir aux générations futures** suffisamment de latitude pour qu'elles puissent contribuer au processus décisionnel et ajuster les décisions en fonction des avancées (scientifiques, techniques, sociétales) qui seront alors disponibles.

Chantiers concrets

Les trois derniers chantiers se concentrent sur des pistes d'action concrètes :

- **Miser sur plusieurs scénarios et les évaluer périodiquement, sur la base de différents critères.** D'où la nécessité d'établir une **feuille de route** détaillée, avec des scénarios alternatifs à l'actuel scénario dominant (le stockage en profondeur sur le territoire belge pour tous les déchets radioactifs de haute activité et de longue durée de vie). Le stockage en profondeur jouera un rôle dans chaque scénario, mais cela ne signifie pas nécessairement qu'il s'effectuera sur un seul site, exclusivement en Belgique, ou qu'il accueillera tous les déchets. Explorer les possibilités de **coopération internationale**, avec l'option d'évoluer vers un stockage en profondeur partagé avec d'autres pays, apparaît également prioritaire. Mais cela exige des initiatives politiques, tant au sein de l'UE qu'avec des pays voisins.
- **Amorcer le processus de sélection du ou des sites de stockage.** Le choix du ou des sites est LA question où la science/technologie et la société se rencontrent... ou se heurtent. La **sécurité** est le critère prioritaire, indiscutable, tandis que la **géologie** constitue l'élément déterminant pour garantir la sécurité à long terme. Une approche envisageable consiste à établir une liste de critères clairs auxquels doi(ven)t répondre le(s) site(s) potentiel(s) de stockage en profondeur, et à dresser une 'carte négative' indiquant les régions où un stockage géologique n'est pas possible. L'implication des communautés locales et régionales dans ce processus est également crucial.
- **Sécuriser le financement pour les générations futures.** Toutes les mesures requises doivent être prises pour assurer la pérennité du financement de la gestion de tous les déchets radioactifs, afin d'éviter que les générations futures aient à en supporter le poids. Les participants au débat sociétal recommandent d'élaborer un cadre juridique assurant l'indépendance et le contrôle du **Fonds Hedera**, institué pour financer la gestion futures des déchets nucléaires, afin de garantir sa croissance et d'éviter qu'il ne soit utilisé à d'autres fins. Des provisions doivent également être constituées pour le financement actuel et futur du passif nucléaire historique des autorités belges.

Plus d'informations

Consultez le rapport final sur www.presentspourlefutur.be